

**Extrait du registre
des délibérations de la Commune de Coinches
séance du 26/02/2021**

L' an 2021, le 26 Février à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LEMAIRE Anthony Maire

M. LEMAIRE Anthony, Maire, Mmes : BATOT Séverine, VINCENT Gisèle, MM : CHACHAY Silvère, FUNFSCHILLING Jérôme, GUNSETT Jean-François, MERGY Francis, RINGOT Hubert

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme UNTERHALT Danièle à M. LEMAIRE Anthony, MM : BRESCH Sébastien à M. CHACHAY Silvère, HATTON Laurent à M. RINGOT Hubert

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- En exercice : 8

Date de la convocation : 18/02/2021

Date d'affichage : 18/02/2021

M. MERGY Francis Secrétaire

réf : 2021/05 : **ACQUISITION PARCELLES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier reçu par Maître ANGLESIO David concernant la vente des parcelles section B n°393 / 847 / 1017 pour une superficie totale de 1 ha 90 a 36 ca sur le territoire de la commune de COINCHES, les parcelles section B n°597 / 602 pour une superficie totale de 60 a 40 sur le territoire de la commune ce RAVES et les parcelles section B n°662 / 708 pour une superficie totale de 53 a 10 ca sur la commune Remomeix au tarif de 8 500.00 € le lot de 7 parcelles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal DECIDE d'acquérir les parcelles référencées ci-dessus.
Donne pouvoir au Maire

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021/06 : **DESIGNATION REFERENT SECURITE ROUTIERE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier du Préfet des Vosges concernant la désignation d'un référent sécurité routière au sein du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, Mme BATOT Séverine est désignée référent sécurité routière.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021/07 : **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU C.C.A.S.**

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et à l'unanimité, attribue les subventions suivantes pour l'année 2021 :

- C.C.A.S.	:	2 368 €
- Association "RECRE"	:	300 €
- Amicale de Coinches	:	300 €

- ACOIREM : 300 €
- Amicale des anciens élèves Remomeix : 100 €
- Société de Chasse " La St Hubert" : 100 €
- Club du 3ème Age " Les Lilas" : 100 €
- Souvenir Français Remomeix : 50 €
- Souvenir Français Ban de Laveline : 50 €

Les subventions seront versées sous réserve de présentation à Monsieur le Maire du bilan financier de l'année N-1.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2021/08 : **PARTICIPATION COMMUNALE AU SMIC**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la délibération du SMIC concernant la participation financière 2021 des communes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte la participation financière au SMIC pour un montant de 235 € pour l'année de 2021.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SOMMAIRE

ACQUISITION PARCELLES

DESIGNATION REFERENT SECURITE ROUTIERE

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU C.C.A.S.

PARTICIPATION COMMUNALE AU SMIC

LEMAIRE Anthony	RINGOT Hubert
UNTERHALT Danièle Excusé proc. à LEMAIRE A.	BATOT Séverine
CHACHAY Silvère	HATTON Laurent Excusé proc. à RINGOT H.
FUNFSCHILLING Jérôme	MERGY Francis
VINCENT Gisèle	BRESCH Sébastien Excusé proc. à CHACHAY S.
GUNSETT Jean-François	